



# Intelligence artificielle et droit du travail

## Les Midis de l'Entreprise

Arendt House

9 novembre 2023



**Jean-Luc Putz**  
Associé



**Sophie Calmes**  
Senior Associate

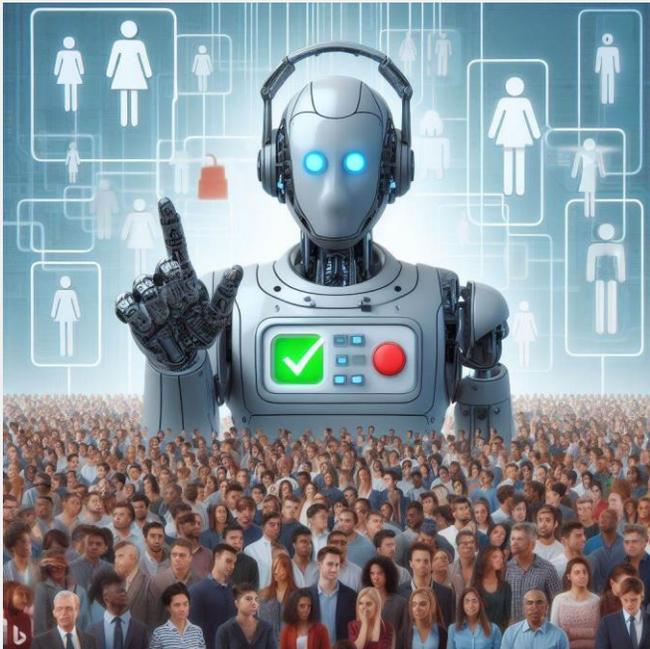
All images are AI generated with  
BING Image Creator, powered by  
Dall-E 3

## Introduction



- **Notion et définitions**
- **Encadrement juridique**
  - Cadre existant
    - Lois nationales
    - RGPD
    - Codes d'éthiques, recommandations, normes et standards techniques
  - Projets en cours
    - Sur le plan européen : AI-ACT, responsabilité, Directive « machines », plateformes
    - Législation nationale ? Partenaires sociaux ?
- **Impact sur la notion de contrat de travail**
- **Impact sur les entreprises**

## Partie I – L'IA, décideur en matière de RH



### L'exercice du pouvoir patronal

- Possibilité de délégation
- Est-ce que l'IA peut décider toute seule ?

#### 1) Pouvoir de décision

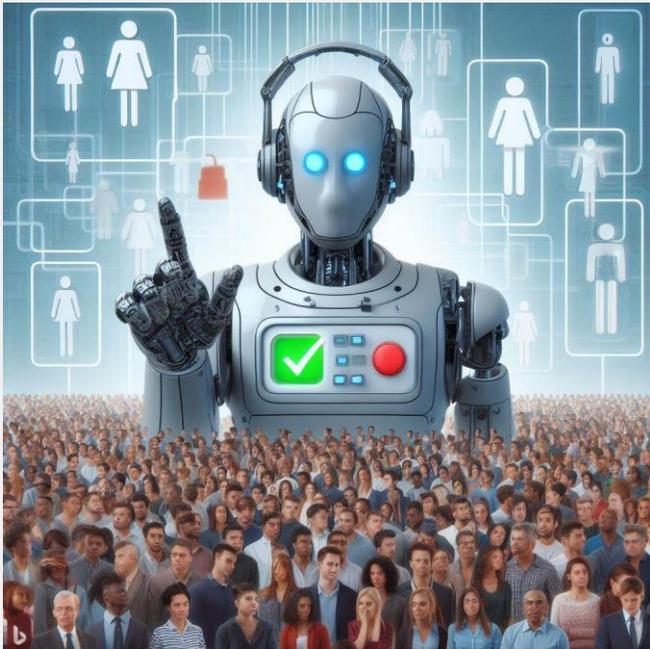
- Les possibilités offertes par l'IA : recrutement, évaluation, promotion

#### 2) Pouvoir de contrôle

- Les possibilités offertes par l'IA
- Les limites de la surveillance

#### 3) Pouvoir de sanction

## Partie I – L'IA, décideur en matière de RH



### L'exercice du pouvoir patronal

- Possibilité de délégation
- Est-ce que l'IA peut décider toute seule ?

#### 1) Pouvoir de décision

- Les possibilités offertes par l'IA : recrutement, évaluation, promotion

#### 2) Pouvoir de contrôle

- Les possibilités offertes par l'IA
- Les limites de la surveillance

#### 3) Pouvoir de sanction

## Partie I – L'IA, décideur en matière de RH



### Avantages et risques inhérents au recours à l'IA

#### 1) Questions éthiques et réputationnelles

#### 2) Discrimination algorithmique

- Cadre légal sur la discrimination
- Problème de l'explicabilité (« black box »)
- Problème de confidentialité des données

#### 3) Sécurité et la santé

- Nouvelles possibilités
- Nouveaux risques à évaluer et à prévoir

## Partie I – L'IA, décideur en matière de RH



### Avantages et risques inhérents au recours à l'IA

#### 1) Questions éthiques et réputationnelles

#### 2) Discrimination algorithmique

- Cadre légal sur la discrimination
- Problème de l'explicabilité (« black box »)
- Problème de confidentialité des données

#### 3) Sécurité et la santé

- Nouvelles possibilités
- Nouveaux risques à évaluer et à prévoir

## Partie II – l'IA, outil de travail et de production



### Techniques de mise en oeuvre

- **Quelles tâches ?**
  - **Tâches physiques**
    - P.ex. robots intelligents, collaboratifs
  - **Tâches intellectuelles**
    - P.ex. générateurs de contenu, moteurs de recherche, chatbots
- **Données d'entraînement**
- **Résultat du travail de l'IA**
  - Propriété intellectuelle ?
  - Transparence envers les clients et les tiers ?

## Partie II – l'IA, outil de travail et de production



### Techniques de mise en oeuvre

- **Quelles tâches ?**
  - **Tâches physiques**
    - P.ex. robots intelligents, collaboratifs
  - **Tâches intellectuelles**
    - P.ex. générateurs de contenu, moteurs de recherche, chatbots
- **Données d'entraînement**
- **Résultat du travail de l'IA**
  - Propriété intellectuelle ?
  - Transparence envers les clients et les tiers ?

## Partie II – l'IA, outil de travail et de production



### Usage de l'IA par les salariés

- **Salarié**
  - est-ce qu'il peut décider de recourir à l'IA ?
  - besoins de formation et de reconversion.
- **Employeur**
  - est-ce qu'il peut interdire le recours à l'IA ?
  - est-ce qu'il peut imposer le recours à l'IA
  - est-ce qu'il doit recourir à l'IA ?

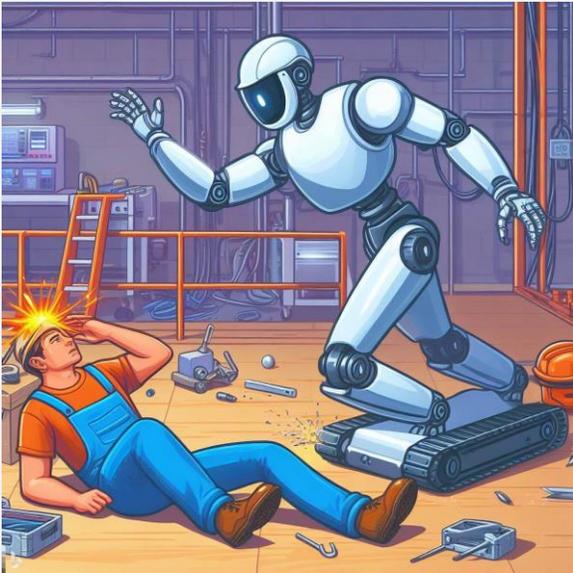
## Partie II – l'IA, outil de travail et de production



### La rationalisation découlant du recours à l'IA

- **Pour l'employeur** : Rappel des principes sur le licenciement économique
  - Licenciement individuel
    - Large liberté entrepreneuriale pour maintenir la compétitivité, suivre l'évolution technologique
    - Pas besoin de rechercher des alternatives
  - Licenciement collectif
- **Pour la société** : Adaptation nécessaire du droit de l'emploi ?

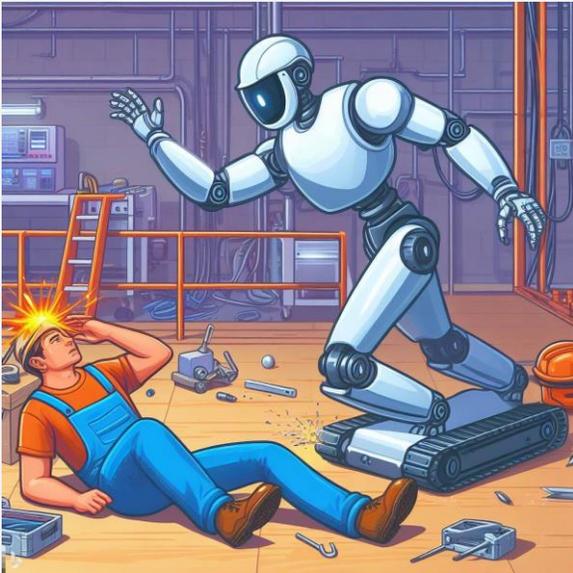
## Partie II – l'IA, outil de travail et de production



### Autres conséquences du recours à l'IA

- **Question de responsabilité**
  - Envers les salariés
  - Envers les tiers / clients
- **Implication de la délégation du personnel**
  - Compétences consultatives
  - Compétences de co-décision

## Partie II – l'IA, outil de travail et de production



### Autres conséquences du recours à l'IA

- **Question de responsabilité**
  - Envers les salariés
  - Envers les tiers / clients
- **Implication de la délégation du personnel**
  - Compétences consultatives
  - Compétences de co-décision

## Partie II – l'IA, outil de travail et de production



### A retenir

- **Dans l'immédiat** : Encadrer l'usage d'outils « grand-public »
- **Réfléchir sur techniques utilisables**
  - Impact sur emploi
  - Anticipation des compétences requises (recrutement, formation)
- **Adapter le cadre pour être préparé à l'AI**
  - Contrats de travail, règlements interne, data policy ...
- **Préparer le dialogue social**

